

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

13 septembre 2022

Date d'affichage :

13 septembre 2022

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 19092022 / 6.4

Nombre de voix délibératives :

42 : Délibération n°1 et n°2.1

44 : Délibérations n° 2.1 à n° 6.7

Secrétaire de séance :

Francis REMIOT

Membres titulaires présents : 35

Alain ASTIE (pouvoir de Didier GAVALDA), Denis BAYLE, Jacques BIAU (pouvoir de Pierre ESCANDE), Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Xavier ICHARD, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Vincent COLOM), Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER (pouvoir de Franck MONNERET), Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 2

Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET).

Membres suppléants présents : 2

Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Martine HOUDET (représente Elian COMENT).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 7

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Vincent COLOM (pouvoir à Nicolas LEROUX), Didier GAVALDA (pouvoir à Alain ASTIE), Pierre ESCANDE (pouvoir à Jacques BIAU), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Franck MONNERET (pouvoir de Daniel MAYNADIER).

Membres titulaires excusés : 16

Jean-Paul ALRAN, Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Jean-Paul RAYSSAC, Jacques SALVETAT, Mickaël VIATGE.

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Président informe l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs à la suite des dernières décisions du comité syndical en matière de création et de suppression de poste.

Le Président propose à l'assemblée d'en délibérer.

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,

Vu le tableau des emplois,

Vu les LDG du Syndicat,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de valider le tableau des effectifs ainsi mis à jour, et figurant en 2^{ème} page de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Tableau des effectifs au 19/09/2022 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN			
Cat.	Grade	Durée hebdo du poste	OBSERVATIONS
EMPLOIS FONCTIONNEL DE DIRECTION			
	Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 80 000 hbts	35 H	occupé
	Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 150 000 hbts	35 H	occupé
TITULAIRES - FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché principal	35 H	Détachement
A	Attaché	35 H	occupé
B	Rédacteur	35 H	occupé
B	Rédacteur	35 H	occupé
C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	35 H	occupé
C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	35 H	occupé
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35 H	occupé
C	Adjoint Administratif	35 H	occupé
C	Adjoint Administratif	35 H	occupé
TITULAIRES - FILIERE TECHNIQUE			
A	Ingénieur en Chef	35 H	Détachement
A	Ingénieur	35 H	occupé
A	Ingénieur	35 H	occupé
A	Ingénieur	35 H	vacant
B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	occupé
B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	vacant
B	Technicien	35 H	vacant
C	Agent de maîtrise	35 H	occupé
C	Adjoint Technique	35 H	occupé
C	Adjoint Technique	35 H	occupé
C	Adjoint Technique	35 H	vacant
C	Adjoint Technique	35 H	vacant
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE INDETERMINEE – FILIERE TECHNIQUE			
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
B	Technicien	35 H	occupé
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE – FILIERE TECHNIQUE			
A	Ingénieur	35 H	Contrat de projet du 06/04/2021 au 05/04/2024
B	Technicien	35 H	Contrat de projet du 01/06/2022 au 31/05/2024
C	Adjoint Technique	35 H	Contrat article 3 I 1° du 01/04/2022 au 31/12/2022
C	Adjoint Technique	35 H	Contrat article 3.1 du 01/07/2022 au 14/10/2022

Certifié conforme
A Albi, le 19 septembre 2022

Le Président, M. Alain ASTIE

